

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 04161

Numéro SIREN : 811 592 385

Nom ou dénomination : 2 M OFFSHORE

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2020 sous le numéro de dépôt 2819

# Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 04/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/2819

### Déposant :

Nom/dénomination : 2 M OFFSHORE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 811 592 385

N° gestion : 2015 B 04161



Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société 2 M OFFSHORE Néant

Adresse de l'entreprise 103 Rue des Chevrins 92230 GENNEVILLIERS

Numéro SIRET \* 

8	1	1	5	9	2	3	8	5	0	0	0	1	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 12 Durée de l'exercice précédent \* 12

*Certifié conforme*  
*[Signature]*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 0 0 9 2 0 1 8</u>	<u>3 0 0 9 2 0 1 7</u>
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	483	746
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
<b>Total I (5)</b>		044	048	483	746
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	068	070	102 365	129 330
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	074	85 733	30 162
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	27 006	90 149
Charges constatées d'avance *		092	094		
<b>Total II</b>		096	098	215 103	249 641
<b>Total général (I+II)</b>		110	112	215 586	250 387
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *		120		30 000	30 000
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126			
Réserves réglementées*		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	132		
Report à nouveau		134		168 244	167 679
Résultat de l'exercice		136		(5 420)	564
Provisions réglementées		140			
<b>Total I</b>		142		192 823	198 244
Provisions pour risques et charges		154			
<b>Total II</b>		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			3 477
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		17 799	25 661
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	3 686	4 964	23 005
Produits constatés d'avance		174			
<b>Total III</b>		176		22 763	52 143
<b>Total général (I + II + III)</b>		180		215 586	250 387
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



*[Signature]*

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société 2 M OFFSHORENéant 

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	787	472		474		476	787		787
Immobilisations financières		480		482		484		486			
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>787</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>787</b>		<b>787</b>

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	41	562		263	564		566	304
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>41</b>	<b>572</b>		<b>263</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>304</b>

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 2 M OFFSHORE

Néant

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	5 420
Total des déficits restant à reporter	870	5 420

**III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

**IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA**

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

**V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)**

	800	<input type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------

**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	22 312
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



*[Signature]*

Société 2 M OFFSHORE

103 Rue des Chevrins

92230 GENNEVILLIERS

**ANNEXE DU 01/10/2017 AU 30/09/2018**

**UNION FIDUCIAIRE**

13 Rue Paul Valéry

75116 PARIS

01 45 53 69 69



## ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

#### Informations générales complémentaires

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des provisions

Néant

#### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	102 365	102 365	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 431	1 431	
Débiteurs divers	84 301	84 301	
<b>TOTAL</b>	<b>188 098</b>	<b>188 098</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	17 799	17 799		
Autres impôts taxes et assimilés	1 278	1 278		
Groupe et associés	3 686	3 686		
<b>TOTAL</b>	<b>22 763</b>	<b>22 763</b>		

#### Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

#### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 664
Dettes fiscales et sociales	1 278
<b>Total</b>	<b>6 942</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

### Détail des charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	
- UFI BILAN AU 30.09.2018	4 800
- UFI AGO AU 30.09.2018	864
<b>Total</b>	<b>5 664</b>



## **2 M OFFSHORE**

Société par actions simplifiée  
au capital de 30 000 euros  
Siège social : 103 rue des Chevrins  
92230 GENNEVILLIERS

RCS NANTERRE 811 592 385

### **RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE**

Exercice clos le 30 septembre 2018

Madame Céline MARSAL, associée unique et Présidente de la société 2 M OFFSHORE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

#### **ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

##### Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice :

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 331 158,00 euros contre 154 853,00 euros lors de l'exercice précédent.

##### Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 30 septembre 2018, date de clôture de l'exercice, aucun événement important n'est intervenu venant modifier le patrimoine et la situation financière de l'entreprise.

#### **RÉSULTATS - AFFECTATION**

##### Examen des comptes et résultats :

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 331 158,00 euros contre 154 854,00 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 312 121,00 euros contre 134 013,00 euros pour l'exercice précédent.



Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 27 979,00 euros contre 22 018,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 363,00 euros contre 629,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 263,00 euros contre 41,00 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 341 726,00 euros contre 156 702,00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -10 568,00 euros contre -1 849,00 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 5 148,00 euros (2 513,00 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -5 420,00 euros contre 664,00 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés nul contre 100,00 euros pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par une perte de -5 420,20 euros contre un bénéfice de 564,28 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 215 586,00 euros contre 250 386,00 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat :

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de -5 420,20 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Perte de l'exercice :	-5 420,20 euros
A laquelle s'ajoute :	
Le Report à nouveau antérieur créditeur de	168 243,53 euros
	-----
Le total s'élevant à	162 823,33 euros
Affectée à la réserve légale une somme de	3 000,00 euros
	-----
Le solde s'élevant ainsi à	159 823,33 euros

Affecté en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 159 823,33 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 192 823,33 euros.

Distributions antérieures de dividendes :

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES :

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

**ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ**

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération de la Présidente : Il conviendra de statuer sur la rémunération de la Présidente.

La présidente.



**2 M OFFSHORE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 30 000 euros  
Siège social : 103 rue des Chevrins,  
92230 GENNEVILLIERS

RCS NANTERRE 811 592 385

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE  
DU 15 MARS 2019**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
de l'exercice clos le 30 septembre 2018**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à – 5 420,20 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -5 420,20 euros

A laquelle s'ajoute :  
Le Report à nouveau antérieur créditeur de 168 243,53 euros

Le total s'élevant à 162 823,33 euros

Affectée à la réserve légale une somme de 3 000,00 euros

Le solde s'élevant ainsi à 159 823,33 euros

Est affecté en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 159 823,33 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme,  
La Présidente

